

# AMFREVILLE

## bulletin d'informations municipales



> Janvier 2019 N° 40



© Roger LAMBERT



Juillet 44, cérémonie devant le monument du Plain.



Juillet 44 – Anciens combattants réunis avec les commandos devant le monument du Plain. On reconnaît Messieurs Benichon, Fabre, Tantalin, Lemoine, Larue, Masson, Lefevre et Rotillon





Chères Amfrevillaises,  
Chers Amfrevillais

## L'écoute, base de toute communication !

Communiquer, informer et partager, tels sont les objectifs du bulletin municipal qui est distribué aux habitants à hauteur de deux numéros par an.

Ce 40<sup>e</sup> numéro ne déroge pas à cette règle et vous y découvrirez les actualités du moment que ce soient les actions de la municipalité, de la vie associative ou bien encore les talents de certains amfrevillais.

Depuis plusieurs mois et à l'issue d'un audit, réalisé par le centre de gestion, des restructurations dans les services ont vu le jour. Avec une population qui augmente, des effectifs à la cantine toujours plus importants, il devenait nécessaire de renforcer certaines des équipes. La prochaine étape portera sur les services techniques où la réflexion doit être menée sur l'équilibre à trouver dans la mutualisation, l'externalisation de certaines tâches et les travaux à maintenir en régie.

Être plus efficace, améliorer les conditions de travail, réduire les dépenses, maintenir un service public de proximité tels sont les enjeux.

Être à l'écoute est le fondement de toute relation humaine. C'est une preuve d'estime et de respect.

Écouter, c'est également analyser les échanges, accepter d'entendre un point de vue divergent mais également observer les non-dits et interpréter les silences.

En favorisant les rencontres, en associant les habitants aux projets qui les concernent, vos élus démontrent ainsi leur capacité d'écoute et à aller de l'avant dans l'intérêt de tous.

En ce début d'année 2019, au nom de l'équipe municipale, je vous présente nos meilleurs vœux de bonheur, joie et santé et réussite à vos proches.

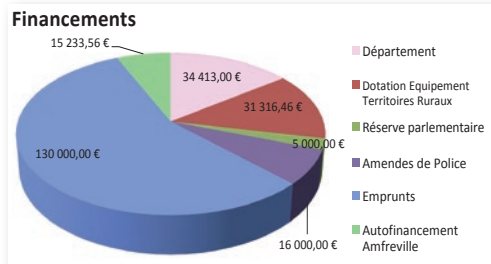
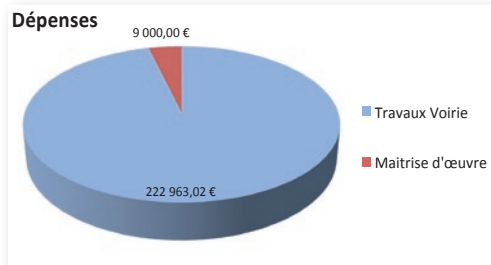
**Xavier MADELAINE**  
Maire d'Amfreville

## TRAVAUX ET FINANCEMENTS

Chaque année la commune réalise différents travaux. Les demandes et attentes des Amfrevillais sont nombreuses, mais les moyens financiers de la commune limités, il est donc nécessaire de définir des priorités. A partir des propositions de différentes commissions, le Conseil Municipal décide des travaux à mener. Si certains petits travaux peuvent être financés uniquement par la commune, il n'en est pas de même pour les gros chantiers. Ces derniers ne peuvent être réalisés sans financements complémentaires, voire sans souscription d'emprunts. Vous trouverez ci-dessous le détail des coûts et des financements concernant trois projets menés au cours des années 2017 et 2018.

### • Rue de Dolton : 231 963.02 € H.T.

pour l'aménagement, la réfection et la mise en sécurité de la rue, de ses carrefours : chaussée, trottoirs, signalétique, eaux fluviales.



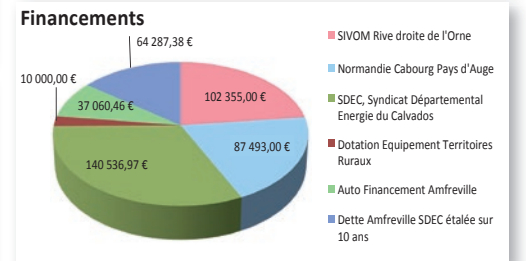
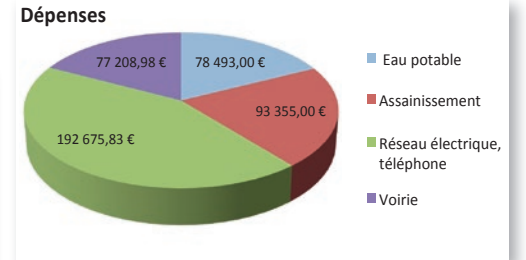
Le coût net restant à la charge de la commune s'élève à 34 413.00 € HT auquel s'ajoute le montant des annuités pour deux emprunts (12 et 15 ans) s'élevant à 10 161.06 € par an.

### • Rue du Gable Harel : 441 732.81 € H.T.

pour le renforcement, l'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et le changement de l'éclairage public (dont une partie sur le Plain : 78 012.37 €), la remise en état des réseaux d'eau potable et d'assainissement (dont une partie sur le Plain), la réfection de la voirie, des ralentisseurs, la création d'un parking.

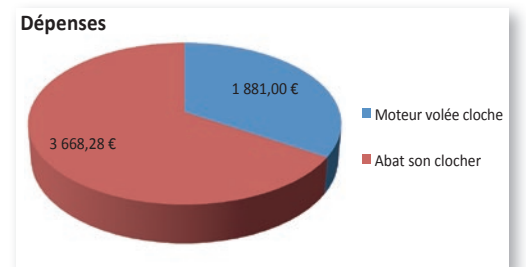
Le coût net à la charge de la commune s'élève à 30 615.03 € auquel s'ajoutera, à partir de

2019, le remboursement étalé sur 10 ans des 64 287.38 € dus au SDEC.



### • Eglise : 5 549.28 € HT Financés en totalité par la commune

pour le changement des abat-sons dans le clocher (orientent les sons et protègent des intempéries l'intérieur du clocher), le changement du moteur volée de cloche (permet à celle-ci de se balancer pour sonner).



Philippe BOSSEBŒUF

**DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN**

**C'EST UTILE**  
Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

**C'EST SIMPLE**  
Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Les agents recenseurs à Amfreville sont :  
**Julia MAUROIT, Vanessa BOUBERT et Sabrina DAN**

**C'EST SÛR**  
Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !**  
Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner !  
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)  
Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



© Karine LE PETIT

Les 29 et 30 septembre s'est tenu à la salle Georges Brassens le premier Salon des Artistes organisé par la mairie d'Amfreville avec l'aide bénévole de Mmes Chantal Lambert d'Amfreville et Lyliane Mousset de Ranville. L'objectif était de mettre à l'honneur les artistes de la commune et de la région.

L'invité d'Honneur était Roger Lambert, artiste peintre d'Amfreville, bien connu pour ses dessins (bateaux, accastillages, bâtiments SMN...). 29 artistes (peintres, dessinateurs, pastellistes, sculpteurs, photographes, céramiste) dont cinq d'Amfreville ont pu exposer leurs œuvres. L'association « Dentelles et Blondes » était aussi présente.

## Un premier salon des artistes à Amfreville

Le salon a accueilli près de 250 visiteurs au cours du week-end, dont environ 110 ont participé à l'attribution du prix du public remporté par Lucie Legeard, habitante d'Amfreville et peintre amateur.

Devant ce premier succès, il est envisagé de reconduire ce salon tous les deux ans en alternance avec le salon « Arts et rencontres » organisé par l'association « Palette en liberté » de Ranville.

Philippe BOSSEBŒUF



## Sauvegarde du Patrimoine - Eglise Saint Martin d'Amfreville

Au mois de juillet dernier, une convention a été signée entre la Municipalité d'Amfreville, l'association locale de "Sauvegarde de l'église Saint Martin" et la Fondation du Patrimoine de Normandie.

Cette convention tripartite de partenariat consiste à récolter des fonds en vue d'engager les premiers travaux de restauration et de rénovation de ce patrimoine situé au centre du village sur "Le Plain".

La rénovation des abat-sons et le remplacement du moteur de volée de la cloche ont déjà été réalisés pour un montant de 5 500,00 €. La prochaine tranche de travaux portera sur la restauration de la toiture, les peintures intérieures, la mise aux normes de l'électricité et maçonnerie.

Le montant de la première tranche de travaux est estimé à **50 000 €**.

L'association St Martin d'Amfreville et la commune d'Amfreville unissent ainsi leurs efforts pour trouver des fonds.

Si vous souhaitez soutenir ce projet, faites un don pour sa restauration en vous connectant sur le site de la fondation du patrimoine :

**www.fondation-patrimoine.org/59532** ou bien en adressant un chèque à l'ordre de : **Fondation du patrimoine - Amfreville**

à renvoyer à la Fondation du Patrimoine 6, bis rue Saint Nicolas 14000 CAEN.

**1615,00 €**

**C'est le montant des dons enregistrés à ce jour.**

Sachez que votre don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

**Pour 100 € vous bénéficiez ainsi d'une défiscalisation de 66 €.**

Xavier MADELAINE



M. Roger Lambert



Mme Jocelyne Lucas



Mme Lucie Legeard



© Karine LE PETIT

# Cœur de bourg

## Chantiers de nettoyage du littoral

Depuis 1 an, une équipe de bénévoles a entrepris le nettoyage de la rive droite de l'Orne, depuis le pont de Ranville, en direction de la maison de la nature.

Aujourd'hui, plus de 1,5 km de berge ont été nettoyés et nous constatons un effet durable de ce travail, car peu de déchets reviennent sur la partie traitée à chaque marée.

Aussi pour l'année 2019, nous allons continuer le travail commencé, et entretenir régulièrement la partie déjà faite. Pour cela, nous avons besoins de nouveaux bénévoles pour renforcer l'équipe, alors si vous avez 2 heures de libres le jeudi matin, et si vous voulez participer à cette action citoyenne, n'hésitez pas à venir.

Nous fournissons des pinces pour faciliter le travail, alors, quel que soit votre âge, c'est à la portée de tous, et n'oubliez pas : AGIR REND HEUREUX !

Pour toute information :  
06 25 35 70 32

■ Vincent HEIJENS

## Personnel communal... renforts dans les services !

Depuis cet été, de nouveaux agents ont rejoint les services municipaux, soit par voie de mutation ou bien par création de postes renforçant ainsi les équipes.

### Service administratif

Le service administratif a vu l'arrivée d'une nouvelle Directrice Générale des Services en la personne d'Ysaline LETOUZEY, qui a quitté la région parisienne pour rejoindre sa normandie natale.

Vanessa BOUBERT, a été recrutée pour occuper les fonctions de comptable, du suivi des marchés et gestion de la paie. Vanessa travaillait auparavant à la communauté de communes NCPA.



© Bernadette FABRE

Personnel communal en haut à partir de la gauche :  
Vanessa BOUBERT, Sophie LECHARTIER,  
carole DELAUNAY, David BOISSEE, Ysaline LETOUZEY.

En bas en partant de la gauche : Ghania KARA, Laurène LE BIGOT, Laurence LEBRETON, Stéphanie VASTRA, Michèle PAVIS, Olivier MESAISE, Isabelle MARIE-SOSNOWSKI (Il manque isabelle RENIER, Joëlle TREHARD et Lionel MARIE)

ont été recrutées dans le cadre du nouveau dispositif d'emplois aidés appelé "Parcours Emploi Compétences" (PEC). La mise en œuvre de ces parcours emploi compétences repose sur le triptyque "emploi-formation-accompagnement"

### Liste des agents au 1<sup>er</sup> janvier 2019

| Service                 |                                       |   |
|-------------------------|---------------------------------------|---|
| Administratif           | Mme LETOUZEY Ysaline                  | Directrice générale des services  |
|                         | Mme BOUBERT Vanessa                   | Agent comptable   |
|                         | Mme PAVIS Michèle                     | Agent administratif secrétariat/urbanisme                                       |
|                         | Mme RENIER Isabelle                   | Agent administratif état civil/action sociale/vie associative et agence postale |
| Scolaire./Péri-scolaire | Mme LECHARTIER Sophie                 | Responsable garderie/cantine  |
|                         | Mme DELAUNAY Carole                   | Agent polyvalent garderie/cantine/entretien des locaux                          |
|                         | Mme LEBRETON Laurence                 | Agent polyvalent garderie/cantine/entretien des locaux                          |
|                         | Mme TREHARD Joelle                    | ATSEM , cantine   |
|                         | Mme VASTRA Stéphanie                  | ATSEM , garderie/cantine  |
|                         | Mme KARA Gahia                        | CUI PEC   |
|                         | Mme LE BIGOT Laurène                  | CUI PEC   |
| Technique               | M. BOISSEE David                      | Agent technique polyvalent et agent de prévention                               |
|                         | M. MARIE Lionel                       | Agent technique polyvalent  |
|                         | M. MESAISE Olivier                    | Agent technique polyvalent  |
|                         | 1 recrutement en cours contrat aidé - | CUI PEC   |
| Bibliothèque            | Mme MARIE-SOSNOWSKI Isabelle          | Bibliothécaire  |

Un poste d'assistante de gestion administrative en charge notamment de l'urbanisme a été créé en 2018. Ce poste, occupé par Michèle PAVIS, complète celui d'Isabelle RENIER qui gère l'agence postale communale (APC), l'état civil et assure également l'accueil du public.

### Services Ecole/cantine/garderie

Depuis la rentrée scolaire de janvier, de nouveaux visages ont intégré ces services pour palier à départ et renforcer l'encadrement auprès des enfants tant à la cantine qu'à la garderie. Ces deux personnes, Gahia KARA et Laurène LE BIGOT,

avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi de ces personnes.

### Services Techniques

La création d'un contrat "PEC" a été décidé par le conseil municipal afin de renforcer ces services. Le recrutement est en cours.

Ces renforts en personnels ne sont, évidemment, pas neutres pour le budget communal. Près de 50 % du budget de fonctionnement est d'ailleurs consacré aux charges du personnel. C'est un choix de la municipalité de privilégier ce secteur afin de maintenir les meilleurs services à nos populations.

■ Xavier MADELAINE

**MARRE DES DECHETS PLASTIQUE DANS LA NATURE ?**

Venez nous rejoindre au lieu dit Basse Ecarde  
Chaque jeudi matin de 9h30 à 11h30 pour un chantier de nettoyage ( pinces et sacs poubelle fournis )

Une initiative citoyenne organisée en partenariat avec

Plus d'infos sur [www.rivagepropre.com](http://www.rivagepropre.com)  
ou [www.facebook.com/coteffleuripropre](http://www.facebook.com/coteffleuripropre)  
( Tel : 06 25 35 70 32 )

Merci pour la planète, la mer et le littoral, la biodiversité...et les générations futures !

**CHIVOT**  
**VERTS LOISIRS**  
L'espace Jardin

SAS CHIVOT - MOTOCULTURE LOISIRS  
BP 7 - RN 13 - 14980 - ROTS  
Tél. 02 31 26 00 00 - Fax 02 31 26 02 02

SARL  
**LAURENT Didier**

Couverture - Zinguerie  
Fenêtre de Toit  
Rénovation

**02 31 43 54 91 - BENOUVILLE**

## NOUVEAU : possibilité de transmettre par internet les demandes de permis de construire et de travaux



© F. EVAÏN/NCPA

Depuis décembre 2018, la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge offre la possibilité aux habitants de transmettre en ligne toutes les demandes d'autorisation concernant le droit des sols : permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, certificat d'urbanisme, permis de démolir.

Le dépôt de dossier sur papier en mairie reste toujours possible. Mais la saisie en ligne présente de réels avantages : gain de temps,

frais postaux en moins, délais d'instruction plus courts.

Ce guichet électronique gratuit est accessible via le site internet de la Communauté de communes ou celui de la commune. La démarche est simple, les formulaires sont à remplir en ligne en suivant les instructions. Les plans et justificatifs sont à scanner et à joindre.

L'accès au nouveau dispositif se fait par FranceConnect, une solution sécurisée par l'État permettant un identifiant unique pour accéder aux services publics.

La Communauté de communes est la première collectivité du département à mettre en place cette dématérialisation des dossiers d'urbanisme.

Pour transmettre son dossier en ligne : [www.normandiecabourgpaysdauge.fr](http://www.normandiecabourgpaysdauge.fr) rubrique Aménagement de l'espace

■ Florence EVAÏN

## Participez à l'élaboration du plan climat de la communauté de communes

La Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge est engagée depuis 2017 dans un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). L'objectif est de lutter contre le changement climatique en développant les énergies renouvelables et en maîtrisant les consommations d'énergie.

### 2050

Pour sensibiliser les enfants, futurs adultes de demain, une exposition très pédagogique et ludique, intitulée « 2050 », sera présentée aux élèves de CM1-CM2-6<sup>e</sup> de janvier à mars. Tous les établissements scolaires du territoire ont répondu avec enthousiasme à cette animation où chaque enfant est amené à comprendre la

transition énergétique et imaginer les possibilités de demain.

### Une journée pour tous

Cette exposition sera ouverte au public le samedi 2 février 2019 à la bibliothèque de Merville-Franceville. Les visiteurs seront accueillis par un animateur à 10h et à 15h pour une animation d'une durée de deux heures. Entrée gratuite.

### Exprimez-vous !

Afin que chacun puisse apporter une idée ou un avis sur le plan d'action à mettre en œuvre localement pour la transition énergétique, une concertation publique aura lieu du 24 janvier au 30 mars 2019. Un formulaire sera à disposition sur le site de la Communauté de communes :

[www.normandiecabourgpaysdauge.fr](http://www.normandiecabourgpaysdauge.fr) N'hésitez pas, exprimez-vous sur notre avenir proche !

■ Florence EVAÏN

## NOUVEAUX HORAIRES ET NOUVELLE ADRESSE

### Accueil du service Gestion des déchets :

L'accueil du service Gestion des déchets a été transféré dans les nouveaux bâtiments de la déchetterie à Périers-en-Auge. Le retrait des cartes déchetteries, des sacs jaunes, des sacs déchets verts, de la carte Cliiink et des composteurs, se fait désormais au bureau d'accueil de la nouvelle déchetterie à Périers-en-Auge, du lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h.

Les cartes déchetteries, cartes Cliiink, sacs jaunes et déchets verts sont aussi disponibles à Dozulé (Accueil intercommunal) et à Merville-Franceville aux adresses ci-dessous.



Rappel : les sacs jaunes sont aussi disponibles dans toutes les mairies.

### Le bureau d'accueil de la Communauté de communes

128, Grande Rue à Dozulé, sera ouvert au public aux jours et heures suivants à compter du 2 janvier 2019 :

- 9h-12h30 : mardi, jeudi, vendredi  
- 13h30-17h : mercredi, jeudi

**Le Point Info 14/Maison de Services Au Public** (à la même adresse à Dozulé) ne modifie pas ses jours d'ouverture :



© F. EVAÏN/NCPA

## CLIIINK ! RECYCLEZ LE VERRE

Afin d'améliorer le recyclage du verre, la Communauté de communes propose aux habitants un nouveau dispositif sur tous les conteneurs d'apport volontaire du verre. Appelé Cliiink, le principe est clair : à chaque bouteille déposée dans un conteneur, vous cumulez des points qui se transforment en offres et remises chez les commerçants locaux partenaires.

### Connectez-vous

Pour bénéficier de cette nouvelle forme de verre consigné, deux possibilités :

- Se procurer une carte Cliiink (voir ci-dessous) puis s'inscrire sur le site indiqué,
- Ou bien télécharger l'application Cliiink sur son smartphone

Quand vous porterez vos bouteilles en verre, vous constaterez que le conteneur est équipé d'une nouvelle collerette connectée qui, sur présentation de votre carte Cliiink ou de votre smartphone, comptabilise vos dépôts de bouteilles, bocaux et pots en verre (mais aucun autre emballage !).

Sur le site Cliiink et l'application mobile, vous retrouverez en fonction du nombre de points cumulés, les offres et promotions proposées par les commerçants partenaires.

### Retrait des cartes Cliiink

- Accueil du service Gestion des déchets (nouvelle adresse : à la déchetterie à Périers-en-Auge)
- Accueil intercommunal 128 Grande Rue à Dozulé
- Point Info 14/Maison de Services Au Public, rez-de-chaussée mairie de Merville-Franceville.

■ Florence EVAÏN

du lundi au vendredi 8h45-12h30/13h45-17h (sauf mercredi après-midi).

**Le Point Info 14/Maison de Services Au Public** en mairie de Merville-Franceville reste ouvert au public du mardi au vendredi 9h-12h/14h-17h (lundi uniquement sur rendez-vous l'après-midi).

■ Florence EVAÏN

# Fiches d'aide à l'identification des frelons asiatiques et de leurs nids.



*Les insectes sont en taille réelle.*

Le **frelon asiatique** à pattes jaunes, *Vespa velutina*, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange, et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32mm.



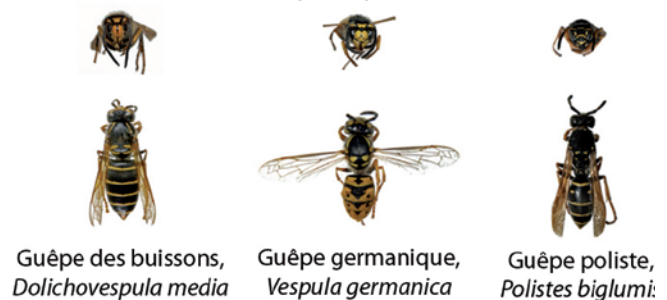
Frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina* var. *nigrithorax*

Le **frelon d'Europe**, *Vespa crabro*, a l'abdomen à dominante jaune clair, avec des bandes noires. Sa tête est jaune de face et rouge au dessus. Son thorax et ses pattes sont noirs et brun-rouges. Les ouvrières mesurent entre 18 et 23mm et les reines entre 25 et 35.



Frelon d'Europe, *Vespa crabro*

Les **guêpes** sont plus petites que les frelons. Les ouvrières mesurent environ 15mm en fin d'été. Attention, une reine de guêpe peut dépasser légèrement 20mm, c'est-à-dire la taille du frelon asiatique représenté ici sans la tête. Au printemps les guêpes peuvent donc être plus grande que les premières ouvrières de frelon.



Guêpe des buissons, *Dolichovespula media*

Guêpe germanique, *Vespula germanica*

Guêpe poliste, *Polistes biglumi*

La **scolie** des jardins fait partie des plus imposantes "guêpes" européennes. Elle est de ce fait fréquemment confondue avec le frelon asiatique. Sa pilosité est très épaisse. Son corps est noir brillant, sa tête est jaune sur le dessus et elle possède 4 zones jaunes et glabres sur l'abdomen. C'est un parasite de larves de gros Coléoptères (comme le Hanneton).



Scolie des jardins, *Megascolia maculata flavifrons*

Le **sirex géant** est un Hyménoptère dont la larve se nourrit de bois. La femelle peut atteindre 4,5 cm, a une coloration proche du frelon asiatique, mais s'en distingue facilement par des antennes longues entièrement jaunes ainsi que par la présence d'une longue tarière lui permettant de pondre dans le bois. Cet insecte est inoffensif.



Sirex géant, *Urocerus gigas*

L'**abeille charpentière** mesure entre 2 et 3 cm. C'est l'une des plus grandes abeilles européennes. Elle est entièrement noire avec des reflets bleu violacés. Elle construit son nid dans le bois mort et nourrit ses larves de pollen.



Xylocope ou abeille charpentière, *Xylocopa violacea*

De nombreuses **mouches** (Diptères) peuvent ressembler à des guêpes ou des frelons. Mais à la différence de ceux-ci elles ne possèdent qu'une seule paire d'ailes au lieu de deux. Leurs yeux sont généralement beaucoup plus globuleux et leurs antennes plus courtes.



Volucelle zonée, *Volucella zonaria*



Milésie faux-frelon, *Milesia crabroniformis*



Asile frelon, *Asilus crabroniformis*

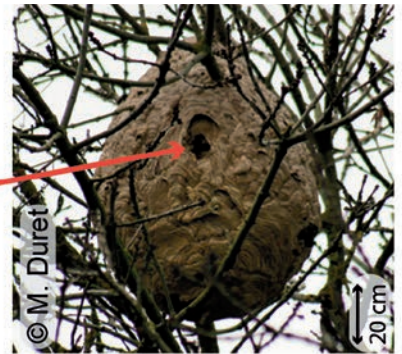
Au printemps, chaque reine fondatrice construit seule son nid dans un lieu souvent protégé. Chez la plupart des guêpes le nid embryon ressemble à une petite sphère de 5 à 10 cm de diamètre avec une ouverture vers le bas. Chez les frelons, la colonie n'hésitera pas à déménager si l'emplacement ne convient plus (manque de place, de sécurité).



Nid embryon *V. velutina*

**Frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina* var. *nigrithorax***

- 73% arbres à plus de 10m
- 10% bâtiments
- 3% haies
- sphérique à piriforme
- ouverture petite et latérale
- ~ 60x80 cm



© M. Duret

**Frelon d'Europe, *Vespa crabro***

- arbres creux, cheminées
- rarement aérien
- cylindrique
- ouverture large vers le bas
- ~ 30x60 cm



Vue du dessous

**Guêpe des buissons, *Dolichovespula media***

- buissons moins de 2m
- conique
- ouverture petite, basale
- excentrée
- ~ 20x25 cm



20 cm

**Guêpe commune, *Vespula vulgaris***

- sol, bâtiments
- confiné
- conique
- ouverture petite,
- basale cachée
- ~ 30x35 cm

(*V. germanica* construit des nids légèrement plus grand et gris)



© R. Saunier



© M. Delêtre

© Quentin Rome et Claire Villemant - UMR7205 - Service Hyménoptères - Muséum National d'Histoire Naturelle - vespa@mnhn.fr

## Un voyage pour partir à la rencontre d'alternatives de transition

En novembre dernier, l'association SEL de la Baie a eu le plaisir d'accueillir Christian Lefauve et sa conférence gesticulée\* intitulée « Sculpteurs de mondes, l'expérience d'un marcheur colporteur » à l'école d'Amfreville. Au cours de la soirée, les participants ont marché dans les pas de Christian parti à pied à l'âge de 70 ans à la rencontre d'alternatives : celle d'un paysan boulanger en agriculture biologique, d'un EPHAD éco-responsable, en passant par la production d'énergie citoyenne ou encore un Fablab\*\*... Face à l'urgence climatique et aux messages d'alerte qui s'intensifient, le marcheur a souhaité s'immerger dans les territoires (3 600 kilomètres parcourus en trois ans) et rencontrer les acteurs de ces initiatives. Il nous invite à nous interroger : quelles sont les conditions requises pour leur développement ? Ces expériences vont-elles rester des expérimentations ou sont-elles déjà les prémices d'un autre monde ? Après cette conférence alliant partage de connaissances, de rencontres, d'émotions et de questionnements, les membres du SEL de la Baie vont pouvoir suivre les aventures du marcheur. Il repartira en mai prochain et terminera son périple dans 3 ou 4 ans à la Vallée des Merveilles, une vallée du massif du Mercantour où sa famille et ses amis le retrouveront pour partager les derniers kilomètres.

Prochaine permanence mensuelle du SEL samedi 26 janvier 2019 de 10 h 30 à 12 h 30 à la salle de l'ancienne garderie près de la mairie. Entrée libre.

[contact@seldelabaie.fr](mailto:contact@seldelabaie.fr)

Toutes les informations sur [seldelabaie.fr](http://seldelabaie.fr)

■ Membres du Sel de la Baie



© Sel de la Baie

\*Une conférence gesticulée est une forme de spectacle qui mêle le théâtre et la conférence. Elle se caractérise par l'association d'expériences vécues par le conférencier et des connaissances théoriques ou universitaires avec souvent beaucoup d'humour et d'autodérision.

\*\* Laboratoire de fabrication où toute personne peut venir expérimenter, apprendre ou fabriquer par elle-même tous types d'objets grâce à la mise à disposition d'outils de fabrication numérique.

### ÉTAT CIVIL 2018

#### MARIAGES

DUBOURGUAIS Marcel et MASSA Françoise : 3 février 2018  
 LEGEARD Stéphane et EVENO Myriam : 31 mars 2018  
 THAURENNE Alexandre et BOUDOT Lucille : 26 mai 2018  
 AUBUCHOU Philippe et BARBIER Joëlle : 21 juillet 2018  
 CORVÉE Jérémy Yves et MAHIA Céline : 25 août 2018  
 KAO William et MARIE Mathilde : 22 septembre 2018

#### DÉCÈS

BAILLEUL, épouse PAILLEUX Marie-France : 3 octobre 2018  
 BANDZWOLEK Gérard : 26 mai 2018  
 BRANELLEC Christian : 13 avril 2018  
 DEBEAUMOREL Michel : 26 avril 2018  
 FIALLAIX, épouse EUDES Nicole : 1<sup>er</sup> avril 2018  
 LECLAIR, épouse LE VILLAIN Solange : 28 juillet 2018

#### PACS

FÉRAY Arnaud et JOUSSEAU Johanna : 17 juillet 2018  
 DESMONTS Alexis et VOISIN Élodie : 27 juillet 2018

#### NAISSANCES

PATRY Lohan : 14 février 2018  
 LENOBLE Isaac : 9 mai 2018  
 VIGELAKOFF Léo : 11 juin 2018  
 BLIN Iris : 4 juillet 2018  
 TILLARD Louise : 14 août 2018

FONTAINE Auguste : 21 août 2018

JACQUET Alexandre : 5 octobre 2018

LASSON Apolline : 14 octobre 2018

GOURIER VASNIER Alice : 9 novembre 2018

BONNEMENT Morgan : 24 novembre 2018

## A paraître le 25 mai 2019

### Le Mariage civil de 1792 à nos jours,

Xavier Madelaine

En 30 ans de mandat, Xavier Madelaine a célébré plus de 150 mariages dans sa mairie d'Amfreville. Il raconte dans ce livre l'histoire du mariage civil depuis 1792, son évolution, ses codes et ses coutumes, en France, et dans sa commune où le premier mariage civil date de 1793. Les documents d'archives côtoient les photos anciennes et modernes où bon nombre d'Amfrevillais se reconnaîtront.

112 pages 21 x 26 cm - 25 € à parution le 25 mai 2019

Souscription **20 €** jusqu'au 30/04/2019 à déposer à la bibliothèque

Possibilité de réserver et payer par CB sur le site [www.cahiersdutemps.fr](http://www.cahiersdutemps.fr)



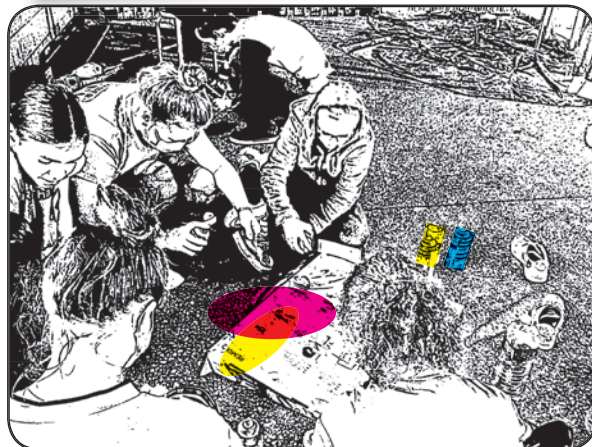


# vie associative...

## Ils ont « fait le mur » pendant les vacances



© Patricia LE CLOEREC



Au cours de ces trois dernières années, les ados se sont retrouvés à la bibliothèque pour échanger sur des livres, rencontrer des professionnels de la BD et du manga, participer à des ateliers artistiques, proposer des titres à acheter... Au cours des vacances de la Toussaint, ils étaient dix-huit, motivés pour finaliser le projet graff lancé à l'automne 2017, en accord et avec le soutien de la mairie et de la bibliothèque du Calvados. Accompagnés de Jérôme Lelièvre de l'association Aero (reconnue dans l'univers du graff et ayant déjà œuvré à plusieurs endroits) ils ont préparé le mur extérieur de la bibliothèque, déterminé de façon définitive les personnages de manga qu'ils voulaient représenter et les couleurs dominantes, choisis des mots à inscrire, appris à bomber ... Enthousiastes, ils ont activement participé à la réalisation, finissant même, pour certains, par « customiser » leurs chaussures ! Encouragés par les passants et le soleil, ils ont vu la façade de la bibliothèque changer de visage, s'égayer et ont fini en apposant les initiales de leurs prénoms sur le mur.



*« Très intéressant », « génial », « on a appris plein de choses », « magnifique », « le mur est tellement plus joli », « superbe », « bravo » : le bilan est vraiment positif. Nous invitons les Amfrevillaises et Amfrevillais (mais aussi tous les autres !) à venir voir le résultat et souhaitons qu'il plaise au plus grand nombre.*

■ **Véronique DAUFRESNE et Patricia LE CLOEREC, bénévoles et animatrices du groupe ados.**



# Les amfrevillais ont du talent...



## Portrait de Nonaty Magic, Artiste Magicien

31 ans aujourd'hui, né à Caen en 1987, je suis originaire d'Amfreville depuis ma naissance.

**Comment êtes vous devenu magicien ?  
En quoi consiste ce métier atypique ?**

Je suis passionné de magie depuis tout petit, très certainement le jour où j'ai reçu ma première mallette de magicien que l'on achète dans les magasins de jouets.

J'ai continué à expérimenter cette passion au fil des années collège et lycée, puis dans différents établissements tels que les bars ou les cafés.

Avec le soutien de mon entourage, j'ai continué à me perfectionner et à offrir de la magie et susciter d'excellentes réactions tout en m'amusant aussi dans d'autres pays, lors de différents voyages.

J'ai donc commencé à offrir mes services pour des événements tels que les mariages, anniversaires, repas, associations et autres animations diverses et variées.

Ma spécialité est la magie de proximité dite « close-up », c'est à dire que je me trouve juste devant les yeux du spectateur, comme je le pratique quand je me promène en ville ou lors de mes prestations.

**Quels sont vos projets ? Quels sont vos rêves ?**

J'ai pour projet de partager l'art de la magie, tout en voyageant à travers le monde. Mon rêve étant d'en procurer aux autres, je pense continuer ainsi sur ma lancée.

**Que feriez vous disparaître à Amfreville ? Et que feriez vous apparaître ?**

Il n'y a rien que j'aimerais voir disparaître dans la ville où j'ai grandi, mis à part les voitures qui roulent dangereusement vite sur les grands axes d'Amfreville.

Pendant j'aimerais faire apparaître un café bar, afin de créer un lieu de rencontres et d'échanges entre les habitants d'Amfreville proposant des animations avec différents groupes et artistes de la région.

**Quel est votre tour préféré ?**

Mon tour de magie préféré est celui où je passe un morceau de ficelle dans ma bouche pour le ressortir par un œil ! Vous pouvez d'ailleurs me voir faire ce tour en pleine ville pour ma première vidéo publiée sur *YouTube* récemment sous le nom de Nonaty Magic.

■ Antoine ROUPSARD

## Deux jeunes pompiers volontaires de la caserne d'Amfreville promus au rang de professionnels



© Vincent MARECHAL

Je m'appelle Sacha HENQUEL, j'ai 19 ans. Je vis sur la commune d'Hérouvillette. Je suis diplômé d'un bac économique et social. Je suis passionné depuis mon plus jeune âge par les pompiers, cette passion m'a été transmise par mon père, pompier volontaire à Amfreville. J'ai débuté très jeune, en m'engageant comme jeune Sapeur-Pompier à l'âge de 13 ans, je suis ensuite devenu sapeur-pompier volontaire à Amfreville en octobre 2016. J'ai toujours su que je voulais faire de ma passion mon métier. Ma jeune expérience de sapeur-pompier volontaire n'a fait que conforter mon envie de devenir sapeur-pompier professionnel. En février 2018, le SDIS 35 a publié un avis de vacances pour un concours de sapeur-pompier professionnel non-officier, ce fut pour moi l'occasion à ne pas manquer... Ce concours s'est déroulé sur 10 mois environ, c'est-à-dire 10 mois de préparation continue, rythmée par des tests écrits, sportifs et oraux, où il a fallu allier rigueur et travail, en comptant sur le soutien de mes collègues SPV et SPP qui ont su me conseiller lors de ma préparation. Je tiens également à souligner l'entraide qu'il y a pu avoir entre mon ami Paul et moi-même. Début décembre 2018, nous avons eu les résultats de ce concours, qui m'ouvre les portes du monde professionnel.

Paul TACLET, j'ai 21 ans. J'ai grandi sur la commune d'Amfreville où j'ai suivi ma scolarité et déjà les camions rouges attiraient toute mon attention. Une manœuvre des SP, un samedi matin, dans la cours de l'école primaire et la machine est lancée... Pendant ma première année de BTS MUC, en 2015, j'ai décidé d'intégrer le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Calvados et de m'investir au sein du centre de secours d'Amfreville. Ces trois années en tant que Sapeur-Pompier Volontaire m'ont permis de découvrir le métier, l'environnement et de confirmer mon envie de servir pour une cause utile à la société. L'avis de concours proposé par le SDIS 35 était l'occasion à saisir pour passer du statut de volontaire à celui de professionnel et d'enfin pouvoir exercer ce métier riche en partage. Pour préparer au mieux les tests écrits, sportifs et oraux, j'ai pu m'appuyer sur l'expérience de collègues SPV comme SPP pour mener à bien ce projet. Partager cette « épreuve » avec Sacha nous a permis de renforcer des liens forts, importants dans cette profession. C'est avec beaucoup de reconnaissance que je souhaite remercier chaque personne s'étant investie avec nous, de près comme de loin, dans ce projet.

■ Sacha HENQUEL et Paul TACLET

## Samedi 2 février à Sainte-Honorine-la-Chardonnette Exposition sur les fouilles archéologiques

Les résultats des fouilles archéologiques réalisées préalablement à l'aménagement de la déviation de Sainte-Honorine-la-Chardonnette seront présentés au public le samedi 2 février 2019 dans la salle des fêtes de Saint-Honorine-la-Chardonnette.

Les objets les plus remarquables seront exposés de 10h à 18h. Les archéologues responsables des fouilles proposeront une conférence et un diaporama sur les résultats de ces fouilles de 18 à 20h. Réalisées entre avril 2016 et novembre 2017 à Ranville, Hérouvillette et Sainte-Honorine, ces fouilles ont permis la mise au jour de très nombreux vestiges principalement de l'époque gauloise et gallo-romaine dont deux importantes fermes, des tombes et un sanctuaire. Les objets recueillis sont nombreux et certains sont d'une grande rareté.

**Venez nombreux découvrir votre patrimoine !**



# Commémorations...

## Centenaire de la Grande Guerre à Amfreville



© Karine LE PETIT

Dimanche 11 novembre 2018, au cimetière d'Amfreville a été rendu un hommage solennel aux vingt poilus amfrevillais morts lors du 1<sup>er</sup> conflit mondial.

En présence d'une foule nombreuse, la cérémonie a débuté par la lecture, par Carla Vauquelin, du message de la jeunesse aux "enfants morts pour la France". Puis

Mme Valente, petite fille d'Ernest Thierree, dans un hommage émouvant, a été invitée à retracer la vie de son grand-père mort en 1916. M. Le Maire a ensuite cité le parcours des trois autres poilus dont les noms viennent d'être gravés sur le monument, oubli de l'Histoire. La cérémonie

s'est poursuivie par la lecture du message du Président de la République, la lecture des 20 noms des "soldats morts pour la France", puis du dépôt des gerbes par la Municipalité, le Président de l'Amicale et des enfants d'Amfreville, suivi des sonneries et de l'hymne national.



© Georges CASTEL



© Karine LE PETIT



## 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération

Les commémorations du 75<sup>e</sup> anniversaire du débarquement et de la libération de la Normandie se préparent. Cette année sera particulièrement marquée par un moment fort d'hommage aux 177 français du commando Kieffer ayant participé aux opérations. Philippe Kieffer a commandé le 1<sup>er</sup> bataillon de Fusiliers Marins Commandos.

L'association "Les héros de la seconde Guerre Mondiale" a décidé d'offrir, à la commune d'Amfreville, une sculpture en bronze représentant Philippe Kieffer qui sera inaugurée le 6 juin 2019.

Le 7 juin, la municipalité recevra les enfants et petits-enfants de commandos à la salle polyvalente.

Pour accueillir ce buste, le conseil municipal a confié à Paul-Henri Besneux, créateur paysagiste habitant la commune, le réaménagement de la place du monument situé sur "Le Plain".



**Esnault**  
Charpente / Menuiserie  
Ossature bois / Isolation

17 Le Plain - 14860 Amfreville  
Tél. : 02 31 78 72 78  
esnaultcharpente@orange.fr



**IMOBATE**  
Votre partenaire construction

Maîtrise d'Œuvre - Economie du bâtiment - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Tél. : 02 31 95 87 62  
Fax : 02 31 96 95 24

8, Rue Mohandas Gandhi - Lotissement les Pérelles  
14850 HEROUVILLETTE



**LEBLOIS ENVIRONNEMENT**

ÉTUDE - CRÉATION - ENTRETIEN D'ESPACES VERTS  
Z.A. de la Mesnillière, 12 rue des Alizés - 14790 VERNON  
Tél. : 02 31 46 82 32 - Fax : 02 31 46 82 33  
Mail : leblois.environnement@wanadoo.fr

**SAFREC**  
ASSAINISSEMENT



- NETTOYAGE DE CANALISATIONS
- VIDANGES DE FOSSES
- FUEL • CHARBONS



LOCATION DE BENNES DE 6 à 22 m<sup>3</sup>

58, Le Plain - 14860 AMFREVILLE  
safrec.sarl@neuf.fr

☎ 02 31 78 61 46 - Fax : 02 31 78 68 58

## « Zéro phyto » à Amfreville

L'agence de l'Eau Seine Normandie et le syndicat "Réseau" partenaires.



Dans le cadre de sa démarche "0 phyto", la commune d'Amfreville a investi dans l'achat de plusieurs matériels adaptés : un porte outils à conducteur, une herse de desherbage, brosses et balayeuses ainsi que du matériel thermique à gaz.



Ce matériel est utilisé pour l'entretien et le desherbage des trottoirs, des allées, chemins et terrains de pétanque.

Avec les travaux d'engazonnement des contres allées du cimetière et de l'allée centrale par des dalles alvéolées, le conseil municipal a ainsi investi 46 191,80 € répartis à hauteur de 20 489,00 € dans le matériel et 25 702,80 € au cimetière.

Pour accompagner cette politique, l'Agence de l'Eau a versé une subvention de 15 465 € et le syndicat de production "Réseau", 4 100 €.

■ Xavier MADELAINE



## Plan d'action contre le frelon asiatique

En 2018 douze nids de frelons asiatiques ont été détruits sur le territoire d'Amfreville. Selon les situations, la destruction d'un nid coûte entre 80 et 150 €. Compte tenu de la convention signée entre la commune d'Amfreville et la Fredon, le Conseil départemental du Calvados et la municipalité ont financé l'intégralité du coût de destruction de ces nids. Le coût total pour l'année 2018 de 1 349 € a donc été pris en charge à hauteur de 980 € par la commune d'Amfreville et de 369 € par le Conseil départemental.

La destruction de nids de frelons asiatiques est inutile en hiver car chaque année, dès les premiers gels sérieux, les nids sont désertés et la colonie périt. Ces nids ne seront jamais ré-habités. A partir du printemps, les riverains ayant identifié un nid de frelons asiatiques sur le territoire communal seront invités à le signaler en mairie. La commune prendra alors contact avec le prestataire en charge de la destruction du nid (via la Fredon) puis après validation du nid, le prestataire prendra contact avec le responsable du site ou le riverain.

La Fredon préconise aux habitants de repérer et détruire les nids primaires : Au printemps, les reines qui ont passé l'hiver sortent d'hivernage afin de fonder une colonie. Elles fabriquent à ce moment des nids primaires. Le soir (la fondatrice revient au nid chaque soir) mettre le nid avec son habitante dans un sac congélation et l'écraser, ou le placer au congélateur.

Chaque nid détecté doit être détruit. Il n'y a pas de mobilisation des fonds du CD14 pour les nids primaires car ils peuvent être détruits par le particulier.

### Le nid primaire :

- < 10cm de diamètre
- Forme arrondie et de petite taille (ressemble à une petite balle)
- Situé souvent dans un endroit abrité, sous du bâti
- 1 seule entrée basale

## Loi Labbé : votre jardin sans pesticides\*

**Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques\* évolue**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques\* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques\* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

### Des solutions alternatives existent !

**Planter des plantes locales**, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

**L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)**

### Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

**Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : [www.ecodds.com](http://www.ecodds.com)**

\* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

